

moderne.

"Il est établi, dit-il, par des autorités compétentes que, dès le milieu du dernier siècle, le comte de Marchmont introduisit dans le Berwickshire, un taureau et plusieurs vaches de la race Teeswater, alors connue sous le nom de race Hollandaise ou du Holstein, et qui lui avaient été fournies par l'évêque de Durham. Divers autres propriétaires amenèrent aussi dans leurs parcs des vaches étrangères, probablement de la même race.

"La tradition rapporte à une importation antérieure de vaches de race Alderney; dans la paroisse de Dunlop, les premières améliorations remarquables qui eurent lieu sur les vaches de ce pays et leur produit en lait."

Si l'on examine soigneusement les sujets de race Ayrshire, on leur trouve une grande ressemblance avec les Durhams et surtout avec les Alderneys. Il est même quelquefois assez difficile de distinguer certains sujets de race Ayrshire de ceux de race Alderney.

Enfin, de nos jours, on pratique encore des croisements en grand entre la race Ecossaise et les Durhams. Tous ces détails font présumer que la race Ayrshire ne peut être que le résultat de croisements assez nombreux.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

L'incursion féniennne est terminée, et, grâce à Dieu, sans grande effusion de sang. Toute la presse canadienne n'a qu'une voix pour blâmer l'Angleterre de n'avoir pas, en sa qualité de métropole, laissé plus de troupes régulières en Canada, et le gouvernement de Washington pour avoir donné tacitement la permission aux bandes féniennes de s'organiser dans les différents Etats de l'Union, au mépris des lois internationales. La *Minerve* remarque très judicieusement que les dépenses, encourues par le Canada pour repousser l'incursion féniennne, doivent être payées par l'Angleterre, puisque les féniens n'attaquent le Canada que dans le but de se venger de l'Angleterre; la mère-patrie ne doit pas nous faire porter à nous seul ce lourd fardeau, conséquence de ses injustices. La *Minerve* ajoute que l'Angleterre, ayant fait droit à nos réclamations, aura ensuite à réclamer auprès des Etats-Unis et à régler avec eux.

La maladie du premier ministre du gouvernement fédéral, Sir J. A. McDonald, est regardée comme incurable. La mort ne respecte ni l'habileté, ni les talents, ni les hautes positions sociales. Heureux celui qui, sur le point de franchir le seuil de l'éternité, peut se rendre le témoignage de n'avoir travaillé que pour la plus grande gloire de Dieu.

M. Napoléon Casault, député du comté de Bellechasse au parlement fédéral, a été nommé juge pour les districts de Kamouraska et de Rimouski, en remplacement de M. le juge Gauthier, mis en retraite avec pension.

Les dernières nouvelles, que nous avons reçues du Saguenay, nous apprennent que le feu exerçait encore de sérieux ravages. Les campagnes du bas du fleuve surtout ont très-généreusement répondu à l'appel qu'on leur a fait de porter secours aux malheureux incendiés du Haut-Saguenay. Nous mentionnerons, entr'autres paroisses, St. Denis, Ste. Anne, Kamouraska et St. Pascal. L'honorable M. Chapais a contribué pour une large part à exciter le zèle qu'on a montré en cette occasion, et lui-même, prêchant d'exemple, a donné plus de \$400.

Le *Times* d'Outaouais écrit ce qui suit à propos de Sir G. E. Cartier: "C'est tout particulièrement heureux que pendant la crise actuelle où Sir John A. McDonald est malade, il

y ait au timon des affaires un homme aussi actif que l'est Sir George E. Cartier. Depuis le commencement de l'incursion jusqu'à ce jour, l'activité de Sir George est toujours allée croissant. L'énergie et la surveillance continues qu'il a déployées, l'attention qu'il a portée à une variété d'affaires survenant au même instant, sa constante activité mentale et le trouble qu'il s'est donné aurait usé un homme ordinaire; mais il a résisté à tout cela et il saura retirer le pays de tous ces embarras."

Nous lisons dans le *Nouveau-Monde*: "Le comité canadien des Zouaves Pontificaux a décidé, à sa dernière séance, mercredi dernier, d'ajourner indéfiniment l'envoi de volontaires pontificaux à Rome. Les événements actuels, joints à d'autres considérations non moins graves, l'ont déterminé à agir ainsi.

"Néanmoins, tous ceux qui, ayant les moyens de se rendre à Rome (\$60.00), auront aussi les fonds nécessaires pour se repatrier eux-mêmes (\$100.00 environ), seront libres de partir quand ils le voudront. Le comité entend expressément se décharger à leur égard de toute responsabilité pécuniaire."

Nous lisons sur le *Monde* de Paris: "Un journal italien, le *Stendardo cattolico*, de Gênes, nous annonce que de nouvelles démarches sont tentées en ce moment à Rome pour obtenir l'introduction de la cause de la béatification de Christophe Colomb. On peut se rappeler que, dès 1865, deux laïques en France et en Italie, adressaient simultanément, sans s'être concertés, une semblable demande au Saint-Siège. L'année suivante, le cardinal-archevêque de Bordeaux, Mgr. Donnet, dans la juridiction métropolitaine duquel se trouvent les Antilles françaises, supplia le Souverain-Pontife d'écouter favorablement ces vœux. L'Espagne s'émut à son tour, et le cardinal-archevêque de Burgos adhéra pleinement à la requête présentée par son collègue de Bordeaux. Dans les deux Amériques, et jusqu'en Russie, l'opinion se montra sympathique à ce suprême hommage, à cette glorieuse réparation demandée pour un si grand homme qui avait tant souffert pendant sa vie de l'ingratitude et du mépris de ses contemporains.

"On a objecté que l'introduction de cette cause ne pourrait se faire qu'en violant les règles sagement établies par le Pape Benoît XIV. Mais cette exception, qui serait nécessairement unique dans les annales de l'Eglise, puisqu'il n'y a plus de nouveau monde à découvrir et à conquérir à l'Evangile, semble se justifier par le caractère exceptionnel de l'homme pour lequel on sollicite l'honneur d'être placé sur les autels catholiques. Il est certain d'ailleurs que Christophe Colomb donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Bottero, qui fut secrétaire de saint Charles Borromée, recueillit en Espagne, pendant deux séjours qu'il fit dans cette contrée, des témoignages précieux sur sa tempérance, sa modestie, sa gravité, sa mortification, son zèle à réciter l'office divin, son horreur pour tout ce qui porte atteinte à l'honneur de Dieu. L'Eglise jugera, dans sa sagesse, ce qu'il convient de faire. Un des derniers historiens de Christophe Colomb, celui qui s'est spécialement attaché à mettre en lumière la mission providentielle de cet homme extraordinaire, M. Roselly de Lorgues, a récemment adressé au Concile du Vatican une supplique pressante. Plusieurs prélats joindront sans doute leurs efforts à ceux du pieux et docte écrivain."

Quelques Evêques allemands, qui malheureusement favorisent le libéralisme, soi-disant catholique, ayant blâmé certains abbés, dévoués au Saint-Siège, d'avoir écrit sur des questions qui ont trait aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, et cela, sous prétexte que ces abbés écrivaient sans mission et sans autorité, l'excellent journal, le *Hausblater*, fait la réplique en ces termes:

"On uso, à l'époque actuelle, de tous les moyens pour fermer la bouche aux écrivains vraiment catholiques, et, ô doy-